

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/la-dette-a-chatenay-malabry/exemples-de-prets-toxiques/article/pre-t-caisse-de-depot-et>

Prêt Caisse de dépôt et consignation de 2002 associé à un swap IXIS très toxique

- La dette à Châtenay-Malabry
- Exemples de prêts toxiques



Date de mise en ligne : jeudi 3 mai 2012

Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés

Prêt Caisse de dépôt et consignation de 2002 associé à un swap IXIS très toxique

La ville a souscrit en 2002 un emprunt de **3 659 000 Euros** pour le financement de la bibliothèque médiathèque (décision du maire n° 79 de 2002, n° fiche 10199).

Ce prêt a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour une durée de 15 ans avec des échéances annuelles.

Synthèse des montants payés sur les 3 dernières années (source rapports administratifs de la commune).

Date échéance	Capital restant dû	Amortissement	Intérêts	Annuités	Taux d'intérêt
01/11/2009	2 394 525 Euros	203 592 Euros	124 515 Euros	328 107 Euros	5,20%
01/11/2010	2 190 933 Euros	268 919 Euros	53 678 Euros	322 597 Euros	2,45%
01/11/2011	1 922 014 Euros	262 028 Euros	56 699 Euros	318 727 Euros	2,95%

Dans ce tableau, vous constatez que les taux d'intérêt varient mais restent dans une proportion raisonnable.

Alors pourquoi ce prêt est classé comme prêt très toxique ?

En 2006, la maire a décidé de jouer au poker avec notre argent. Il a souscrit un swap pour ce prêt (Décision du maire n° 138 de 2006).

Diantre qu'est-ce qu'un swap ?

Un swap est un instrument financier qui permet de couvrir le risque financier encouru par le prêt, cela s'appelle un instrument de couverture. Ces termes sont donnés par les banquiers !

Le swap est décomposé en 2 parties :

- une partie « produit » dans laquelle l'organisme financier qui propose le swap, rémunère le client, en principe la rémunération couvre les intérêts du prêt
- une partie « charge » dans laquelle le client paye l'organisme financier selon une formule complexe qui évolue dans le temps, au début vous payez peu mais ensuite ...
A chaque échéance du swap, l'organisme financier compte les produits et les charges et en fait la différence.

Pour ne pas trop nous égarer dans les définitions, nous allons tout de suite prendre comme exemple le swap souscrit en couverture du prêt analysé dans cet article.

Synthèse des produits et charges générés par ce swap sur les 3 dernières années (source rapports administratifs de la commune).

Date échéance	Produit	Charge	Produit - Charge
01/11/2009	28 771 Euros	162 927 Euros	-134 156 Euros
01/11/2010	0 Euros	414 509 Euros	-414 509 Euros
01/11/2011	0 Euros	620 464 Euros	-620 464 Euros

Prêt Caisse de dépôt et consignation de 2002 associé à un swap IXIS très toxique

Vous noterez pour 2011, une charge à payer à l'organisme financier de 620 464 Euros

Nous allons maintenant consolider tous les chiffres, c'est à dire cumuler les intérêts payés et le coût du swap

Prêt	Swap	Consolidation				
Date échéance	Capital restant dû	Intérêts	Taux d'intérêt	Charge-Produit	Intérêts+swap	Taux d'intérêt
11/2009	2 394 525 Euros	124 515 Euros Euros	5,20%	134 156 Euros	258 671 Euros	10,8%
11/2010	2 190 933 Euros	53 678 Euros	2,45%	414 509 Euros	468 187 Euros	21,37%
11/2011	1 922 014 Euros	56 699 Euros	2,95%	620 464 Euros	677 164 Euros	35,23%

Pour ce prêt en 2011, nous avons payé 677 164 Euros d'intérêts soit un taux d'intérêt de **35,23%**.

La démonstration est maintenant faite, ce prêt est bien toxique !

Mais par quel mécanisme devons-nous payer autant de charges pour ce swap ?

D'abord parce que les banquiers sont là pour gagner de l'argent.

Voici la formule complexe appliquée pour le calcul des charges, formule qui dépend du cours de conversion de l'euro et du franc-suisse mais cette fois avec un facteur multiplicatif de 100.

La formule appliquée pour le calcul du taux des charges du swap est :

Si le cours Euro CHF est $\geq 1,44$ alors le taux est de 3,2%

Si le cours Euro CHF est $< 1,44$ alors le taux est de $3,2\% + 100 \times ((1,5932 - \text{taux de change Euro CHF}) / \text{taux de change Euro CHF})$

Le taux de change Euro CHF varie à chaque échéance, il correspond au taux 2 jours ouvrés précédant chaque fin d'échéance, i.e. pour une échéance au 1er novembre 2012, le taux utilisé sera celui 30 octobre 2012.

Taux Euro CHF à l'échéance du 1/11/2011 (- 2 jours ouvrés) est de 1,21537 CHF pour 1 Euros.

Le calcul donne donc $3,2\% + 100 \times ((1,5932 - 1,21537) / 1,21537)$ soit **34,29%**

En 2012, les charges à payer pour ce swap resteront très élevées, environ du même ordre que celles payées en 2011 et si le cours de change de l'Euro ne descend pas plus par rapport au CHF !

Prêt Caisse de dépôt et consignation de 2002 associé à un swap IXIS très toxique

Vous trouverez ci-dessous les 2 contrats de prêt associés à cette analyse.